

CAP ELECTRICIEN

Diplôme de Niveau 3

N° RNCP : 38401 Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse (date enregistrement : 08/02/2018)

Retrouvez les débouchés et le taux d'insertion sur la fiche RNCP : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38401/>

Code Rome : <https://candidat.pole-emploi.fr/marche-du-travail/fichemetierrome?codeRome=F1602>

Descriptif :

Le ou la titulaire du certificat d'aptitude professionnelle (CAP) électricien intervient dans les secteurs d'activités du bâtiment (résidentiel, tertiaire, industriel), de l'industrie, de l'agriculture, des services et des infrastructures.

Ce CAP aborde toutes les compétences professionnelles liées au métier d'électricien depuis le point de production de l'énergie jusqu'aux utilisations. Les fondamentaux du métier d'électricien sont transversaux à tous les secteurs d'activités

Prérequis :

Cette formation s'adresse aux adultes en reconversion professionnelle.

De nombreux dispositifs de prise en charge existent. Ils dépendent de votre situation personnelle. Nous vous accompagnons pour choisir le financement le plus adapté et le plus favorable pour vous.

Le coût de la formation est déterminé en fonction du nombre d'heures proposé dans le plan de formation suite à un positionnement.

Dispositif PRF : être orienté par une structure habilitée par la Région qui établira une prescription (ex : Pôle Emploi, Cap Emploi, Mission Locale...).

Ne pas avoir bénéficié, dans un délai d'un an, d'une formation qualifiante financée par la Région (sauf dérogation).

Finalité : Certification Professionnelle.

Modalités de paiement et conditions financières :

Se référer aux [Conditions Générales de Vente](#) disponibles sur notre site internet.

Coût moyen de la formation :

Dispositif PRF (Appel d'offres Région) :
14,27 €.

Autres public : 14 €

Durée : La formation se fait en alternance entre le centre de formation et l'entreprise d'accueil.

Le nombre d'heures est défini à l'issue du positionnement et dépend de la situation de chacun.

Modalités et délai d'accès

Informations collectives.

Candidature avec CV et lettre de motivation, étudiée lors d'un entretien individuel de motivation.

Réponse sous 8 jours ouvrés à l'issue de l'entretien.

Modalités d'évaluation

Examen final : CAP Electricien

Moyens pédagogiques et techniques

Enseignement collectif en présentiel

Supports pédagogiques

Formateur du Campus des métiers et de l'artisanat de la Lozère : Jean-François IGLESIAS.

Stage en entreprise : Maître de stage

Attestations :

Diplôme de l'Éducation Nationale


Attestation des acquis de fin de formation pour les apprenants n'ayant pas obtenu l'examen.

Programme de Formation : Préparation à l'examen du CAP Electricien

Le programme de la formation répond aux exigences du référentiel du diplôme. Le texte du référentiel est consultable sur le site EDUSCOL. https://eduscol.education.fr/referentiels-professionnels/cap_electricien.html

Les blocs de compétences du CAP ELECTRICIEN sont les suivants :

- Réalisation d'une installation,
- Mise en service d'une installation,
- Maintenance d'une installation,
- Français, Histoire-Géographie et Enseignement moral et civique
- Mathématiques-Sciences physiques et chimiques
- Education physique et sportive
- Prévention Santé Environnement,
- Langue vivante étrangère optionnelle

Contact Service Formation Professionnelle Continue Tél : 04.66.49.80.86 Mail : formation@cma-lozere.fr	 Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Référent handicap : Madame LEJEUNE Priscille priscille.lejeune@cma-lozere.fr 04 66 49 04 76
---	---